



D. Conditionnements et traitements

- Sacs de 25 kg (sauf avoine 20 kg)
- Palettes de 900 kg (sauf avoine 720 kg)
- BB de 750 kg blé et triticales ; 500 kg orge

Traitements

- Blés : Coral Extra
- Orges : EFA (orge hybride: Celest Trio)
- Triticales : Coral Extra
- Epeautre: Le non traité devient la règle



ASS – Société coopérative des sélectionneurs

Semences non traitées pour IPS « sans herbicide » uniquement sur commande jusqu'au vendredi 28 août

- Blés : Baretta, CH Nara, Diavel, Molinera,
Montalbano, Runal
Hanswin, Forel
Levis, Posmeda

Procédure de certification identique aux semences Bio

- Analyses de la faculté germinative sur semences non traitées
- Test de pathologie selon les normes en vigueur pour le Bio
 - Livraison uniquement en sacs
 - Délai de commande : 28 août 2020
 - Même prix que les semences traitées



ASS – Société coopérative des sélectionneurs

E. Gestion des commandes et des livraisons

Un rabais de 1.50 CHF / dt sera accordé pour les commandes et livraisons anticipées effectuées aux échéances suivantes :

- **Orge** : avant le vendredi **28 août 2020**
- **Blé, seigle, avoine, épeautre, triticale** : avant le vendredi **18 septembre 2020**

Délais de production et de livraisons pour les commandes spéciales :

- Big-bag (**sur commande uniquement**)
- Semences de blé non traitées IPS mode «sans herbicide» (**délai de commande: vendredi 28 août 2020**)
- Mélanges IPS (**délai de commande: vendredi 18 septembre 2020**)